

délibération :
D_2022_5_2

SEANCE DU VENDREDI 09 DECEMBRE 2022

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt deux, le vendredi 09 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 12

Date de convocation du : 05 Décembre 2022

Votants : 17

Présents : Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur GRAFFOUILLE Pierrick, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROUX Hervé, Monsieur PRIVAT Jean

**Objet : Tarifs communaux
2023**

Pouvoirs :

Monsieur ANDRE Jean-Luc a donné pouvoir à
Madame MALHERBES Caroline a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie
Monsieur VIOLLE Willy a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel
Madame DELHOSTAL Anne a donné pouvoir à Monsieur ROUX Hervé

Absent(s) : Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne

Secrétaire de Séance : Madame Joëlle BASTIEN

Suite à la Commission Finances du 16 novembre 2022 ;

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les tarifs inscrits (en annexe) pour l'année 2023 :

- tarifs scolaires, (cantine (dont cantine du mercredi), garderie et A.L.A.E, transport scolaire),
- tarifs location salle polyvalente et gymnase, salle d'activités,
- tarifs du marché,
- tarifs location annexe mairie,
- location des jardins communaux,
- tarifs des concessions du cimetière et des columbariums,
- loyers des appartements (révisions des loyers prévus au 1er février de chaque année selon l'indice de référence des loyers (IRL) de l'INSEE).

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER



(Handwritten signature in blue ink over the official seal)